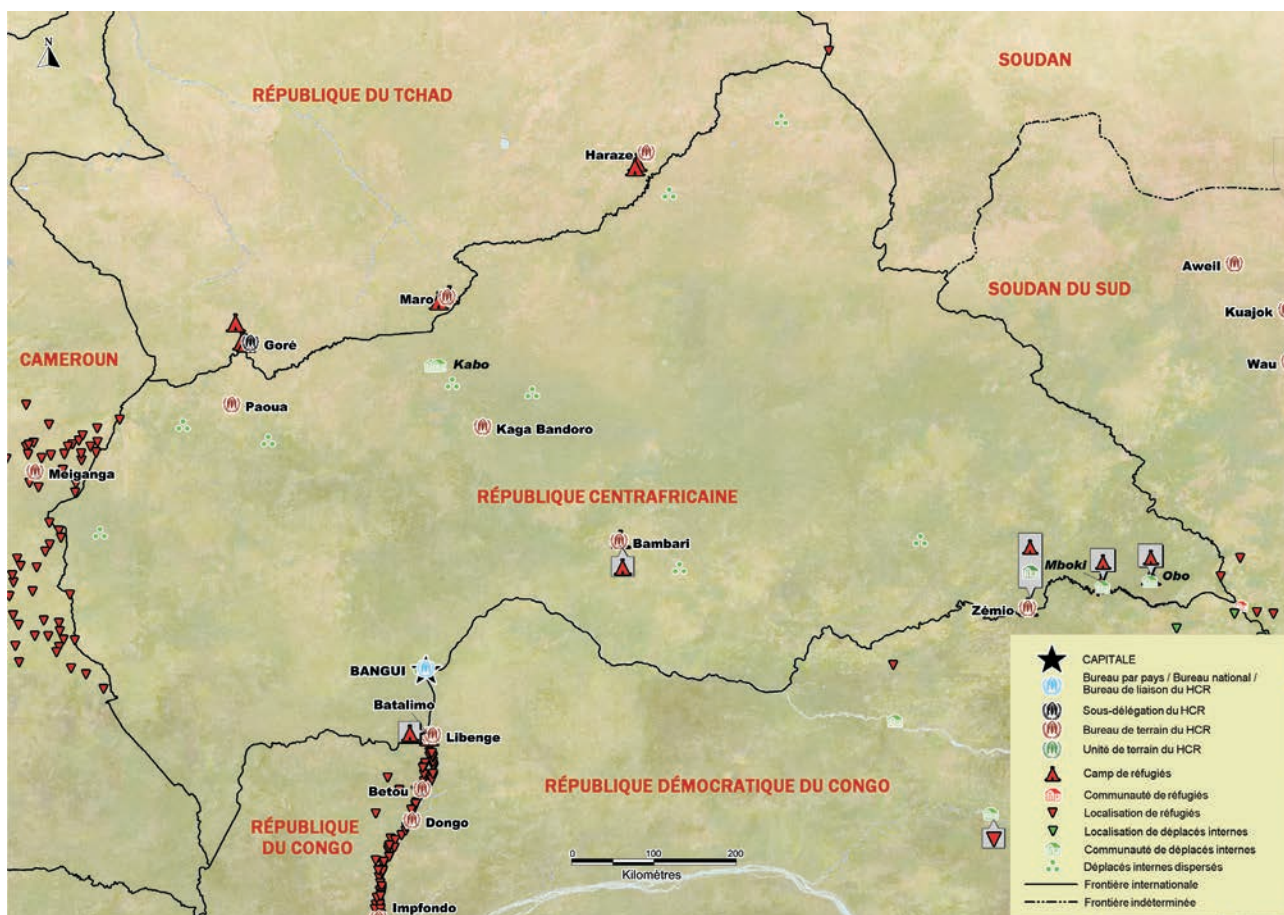


RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Faits marquants

- Quelque 9 000 personnes en provenance du Tchad et du Cameroun, ayant regagné spontanément la République centrafricaine (RCA), ont été enregistrées.
- Un groupe de travail technique a été mis sur pied aux fins de l'élaboration d'accords tripartites sur le rapatriement librement consenti des réfugiés centrafricains accueillis au Cameroun et au Tchad.
- Le Gouvernement s'est engagé à offrir aux réfugiés qui ont décidé de s'installer en RCA les moyens de renforcer leur autosuffisance et de jouir de leurs droits. Le HCR a prévu de les aider à obtenir des permis de séjour de longue durée ainsi que des terres dans les environs de Bangui, afin d'y construire des logements.

Environnement opérationnel

La première phase du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, qui a commencé par l'Armée populaire pour la restauration de la République et de la démocratie (APRD), un groupe rebelle opérant dans le nord-ouest du pays, a entraîné une amélioration sensible de la situation sécuritaire. Ceci a permis le retour d'environ 75 000 déplacés internes et de 9 000 Centrafricains réfugiés au Tchad et au Cameroun.

Le Gouvernement a levé les restrictions d'accès à la préfecture septentrionale de la Bamingui-Bangoran et aux zones environnantes, de sorte que le HCR et ses partenaires ont pu commencer à établir le profil des populations déplacées de force dans ce secteur depuis 2008.

Les affrontements qui ont opposé deux groupes rebelles, l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), ont causé des tensions ethniques et provoqué le déplacement de 9 000 personnes dans la préfecture de la Haute-Kotto en septembre 2011. Parallèlement, des rebelles tchadiens ont continué à opérer dans la région de la Nana-Gribizi.

Dans le sud-est du pays, la présence de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) représentait toujours une menace pour la population civile, y compris pour les déplacés internes et les réfugiés, bien qu'aucun déplacement de population supplémentaire n'ait été observé en 2011.

Réalisations et impact

Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs principaux du HCR en République centrafricaine consistaient à fournir des documents d'état civil à 50 000 déplacés internes, à renforcer les mesures de prévention et de réponse dans le cadre de la lutte contre la violence sexuelle et

sexiste et à améliorer les abris mis à la disposition des déplacés internes. L'Organisation entendait également renforcer l'autosuffisance des réfugiés et veiller à ce qu'ils aient accès à l'eau potable, à l'enseignement et aux soins de santé primaire.

Procédures de protection équitables

- Le HCR a étendu son projet pilote de délivrance de documents aux préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé, préparant et émettant au total 30 600 certificats de naissance et 15 600 cartes d'identité, dont 5 600 ont été distribués. Ceci a réduit le risque d'apatridie auquel de nombreux déplacés internes étaient exposés. En outre, quelque 5 800 décisions de justice, en rapport avec la délivrance de papiers à des déplacés internes, ont été prises dans la préfecture du Haut-Mbomou.
- En coopération avec le Conseil danois pour les réfugiés, le HCR a établi le profil de 200 familles de déplacés internes et de 100 ménages issus des communautés d'accueil dans la Bamingui-Bangoran ; il est apparu que les deux groupes avaient des conditions de vie semblables et étaient exposés aux mêmes risques en matière de protection.
- De concert avec les autorités, le HCR a mené des campagnes d'enregistrement dans les camps de réfugiés de Zémio, Obo et Mboki, où les naissances ont été officiellement enregistrées et les certificats correspondants délivrés.
- L'Organisation a élaboré des procédures opérationnelles standard en coopération avec la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) afin de remédier à certaines lacunes décelées dans les procédures de réception des demandes d'asile et de détermination du statut.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Pour lutter contre la persistance de certaines pratiques traditionnelles néfastes, dont les mutilations génitales féminines et les mariages précoces, l'exploitation et la violence domestique, le HCR et ses partenaires ont organisé des séances de sensibilisation et mis en place des mécanismes pour prévenir la violence sexuelle et sexiste ainsi que d'y répondre. Le nombre de cas déclarés et de personnes assistées à de ce fait augmenté, passant de quatre cas en 2010 à 165 en 2011. Dans le même temps, 800 victimes de violences domestiques ont reçu des conseils et un soutien dans des bureaux d'aide juridique.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	13 400	13 400	52	55
	Soudan	2 100	2 100	52	66
	Tchad	900	900	46	47
	Pays divers	320	320	46	53
Demandeurs d'asile	RDC	1 300	320	47	57
	Tchad	700	40	39	47
	Soudan	450	60	40	40
	Pays divers	40	-	56	66
Déplacés internes	Rép. centrafricaine	105 200	71 200	50	51
Déplacés de retour	Rép. centrafricaine	66 500	46 700	48	47
Réfugiés rapatriés¹	Tchad	6 500	6 500	52	60
	Cameroun	2 500	2 500	52	60
	Pays divers	10	10	52	60
Total		199 920	144 050		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés centrafricains rapatriés, soit 9 010 personnes.

Besoins et services essentiels

- Le HCR a poursuivi ses efforts pour améliorer l'aide élémentaire apportée aux personnes relevant de sa compétence dans les secteurs des abris, de l'eau, de l'assainissement, de la distribution d'articles non alimentaires et de la santé.
- Le Haut Commissariat a appuyé la construction de 242 abris en distribuant des kits de construction aux réfugiés accueillis à Zémio (préfecture du Haut-Mbomou), répondant ainsi à 40 pour cent des besoins sur ce site. En outre, dix points d'eau supplémentaires ont amélioré l'accès des réfugiés à l'eau potable dans les camps de Batalimo et de Zémio. Au total, 14 400 réfugiés ont bénéficié de la distribution d'articles non alimentaires et toutes les femmes réfugiées en âge de procréer ont reçu des protections périodiques.
- Dans les camps, les indicateurs globaux en matière de santé et de nutrition étaient conformes aux normes reconnues au plan international. Près de 55 000 consultations et traitements ont été dispensés aux réfugiés hébergés dans les camps.
- Près de 2 900 enfants réfugiés accueillis dans des camps (43 pour cent de filles) ont été scolarisés dans le primaire et 808 (27 pour cent de filles) dans le secondaire. En coopération avec les autorités, le HCR a facilité l'organisation des examens d'État de fin d'études primaires et secondaires pour les enfants réfugiés des camps de Batalimo et de Zémio. Dans la capitale, Bangui, l'Organisation a appuyé la scolarisation de 330 enfants réfugiés (42 pour cent de filles) dans le primaire et de 270 enfants réfugiés (47 pour cent de filles) dans le secondaire.

Autogestion et participation communautaires

- Des évaluations participatives ont été organisées dans tous les camps de réfugiés et sites d'installation de déplacés internes pour déterminer les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR. Des comités de réfugiés composés à 50 pour cent de femmes ont été constitués dans quatre camps sur cinq. Pour accroître les possibilités de subsistance, le HCR a fourni des semences et des outils agricoles à 55 associations d'agriculteurs réfugiés ; parallèlement, 25 réfugiés résidant à Bangui ont bénéficié de microcrédits, 14 ont été formés à divers métiers et 30 autres ont reçu une formation à l'informatique.

Solutions durables

- Le groupe de travail technique chargé d'élaborer des accords tripartites pour le rapatriement librement consenti des réfugiés centrafricains vivant au Cameroun et au Tchad a été mis sur pied. En 2011, quelque 9 000 réfugiés centrafricains sont rentrés spontanément de ces deux pays et ont regagné les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé.

Contraintes

L'insécurité qui régnait dans le nord, l'est et le sud-est du pays exposait toujours les acteurs humanitaires travaillant dans ces régions à de graves risques. Cette situation a empêché le HCR de venir efficacement en aide aux personnes dans le besoin qui relevaient de sa compétence, en particulier dans la Haute-Kotto et la Nana-Gribizi.

Le transport et la livraison en temps voulu des articles de secours ont continué à poser un problème considérable en raison du délabrement des infrastructures et du manque de moyens logistiques. Les capacités limitées des partenaires d'exécution ont également entravé les opérations.

Informations financières

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en République centrafricaine s'élevaient à 24,4 millions de dollars E.-U. en 2011. Quelque 10,2 millions de dollars E.-U., provenant à 46 pour cent de contributions affectées au pays, ont été mis à disposition pour l'opération. Le budget global en 2011 était en hausse par rapport à 2010, en raison de la construction, de la consolidation et de

l'amélioration des infrastructures dans les camps de réfugiés soudanais de Bambari, ainsi que dans les camps de réfugiés congolais (RDC) de Batalimo, Zémio et Mboki.

Organisation et mise en œuvre

L'opération du HCR en RCA a été gérée par 71 collaborateurs en poste dans la délégation de Bangui et dans les bureaux de terrain de Batalimo, Bambari, Zémio, Kaga-Bandoro et Paoua. Une mission d'inspection menée en septembre 2011 a mis en lumière la nécessité de relier plus étroitement les activités de protection et les priorités stratégiques globales, ainsi que de renforcer le suivi des programmes par des missions régulières sur le terrain.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	71
Internationaux	12
Nationaux	49
JEA	1
VNU	9

Collaboration avec les partenaires

Tout en coordonnant les activités du module de protection des déplacés internes, le HCR a coopéré avec les autorités administratives et judiciaires dans les domaines des droits de l'homme et de la bonne gouvernance ; poursuivi ses relations

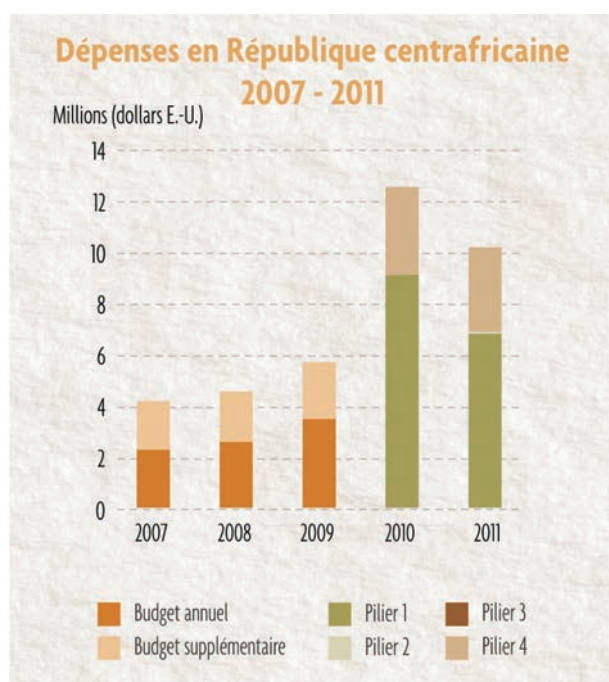


Une collaboratrice du HCR écoute des villageois déplacés décrire leurs conditions de vie difficiles dans une zone isolée située dans les environs de Kabo, au nord de Bangui.

avec des ministères clés (Sécurité, Intérieur, Défense, Affaires étrangères, Éducation et Affaires sociales) ; conclu des accords de sous-traitance avec des ONG nationales et internationales ainsi qu'avec son homologue gouvernemental, la CNR, pour les activités en faveur des réfugiés ; et maintenu des contacts réguliers avec le corps diplomatique.

Évaluation générale

Dans l'ensemble, le HCR a atteint ses objectifs en République centrafricaine en 2011. Au nombre des principales réalisations, citons les efforts de sensibilisation déployés auprès du Gouvernement, qui s'est engagé à faciliter la recherche de solutions durables pour les réfugiés de longue date résidant à Bangui ; l'enregistrement des rapatriés revenus spontanément du Tchad et du Cameroun ; la mise en place d'un groupe de travail technique chargé d'élaborer des accords tripartites entre la RCA et la RDC, le Cameroun et le Tchad ; ainsi que la délivrance de papiers à des personnes risquant de devenir apatrides.



S'agissant des déplacés internes, le HCR est parvenu à consolider encore sa contribution à la protection dans l'approche modulaire. Les bureaux de terrain ont participé à des missions communes d'évaluation, entreprises avec d'autres organisations.

Besoins non satisfaits

- Il n'a pas été possible de construire 70 abris équipés de latrines pour des personnes qui avaient des besoins particuliers, accueillies dans les camps de réfugiés congolais (RDC) de Zémio.
- Quelque 200 latrines n'ont pas été construites dans le camp de Pladama-Ouaka, qui accueille des réfugiés soudanais, de sorte que les normes minimales en matière d'assainissement n'ont pas été respectées.
- Environ 40 pour cent des réfugiées en âge de procréer n'ont pas reçu de protections périodiques.
- Les activités génératrices de revenus prévues pour les réfugiés soudanais n'ont pas été totalement exécutées, de sorte que certains d'entre eux sont demeurés tributaires de l'aide alimentaire.
- Quelque 28 000 déplacés internes, qui auraient dû recevoir des cartes d'identité, en ont été privés et n'ont pas été totalement libres de leurs mouvements.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Comité national permanent pour la protection des personnes déplacées internes, Commission nationale pour les réfugiés
ONG : ACTED, Association AZOUNDANGA, Association des femmes juristes, Centre de support en santé internationale, Conseil danois pour les réfugiés, *Cooperazione Internazionale*, Échelle, *International Medical Corps*, *Medical Emergency Relief International*, Triangle génération humanitaire

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Cabinet du Premier ministre, Ministère de l'Administration territoriale, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé, Ministère de la Sécurité publique
Autres : BINUCA, FAO, FNUAP, OMS, ONUSIDA, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en République centrafricaine | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	12 828 989	910 012	10 685 653	24 424 654
Revenus issus des contributions	2 845 088	80 000	1 728 020	4 653 108
Autres fonds disponibles	3 986 213	0	1 581 620	5 567 833
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	6 831 301	80 000	3 309 640	10 220 941

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	Total
Cadre administratif national	142 287	0	49 976	192 263
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	95 764	95 764
Prévention du déplacement	0	0	910 137	910 137
Prévention de l'apatridie	0	0	58 482	58 482
Coopération avec les partenaires	246 031	0	140 738	386 769
Sous-total	388 318	0	1 255 097	1 643 415

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>				
Enregistrement et établissement de profils	185 657	16 464	356 295	558 416
Définitions du réfugié et de l'apatride	18 091	0	0	18 091
Détermination de statut juste et efficace	36 512	0	0	36 512
Documents individuels	20 665	0	0	20 665
Documents d'état civil	133 861	61 744	410 027	605 632
Sous-total	394 786	78 208	766 322	1 239 316
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>				
Impact sur les communautés hôtes	42 821	0	1 976	44 797
Effets du conflit armé	42 821	0	51 169	93 990
Application de la loi	13 156	0	52 252	65 408
Gestion de la sécurité communautaire	42 821	0	0	42 821
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	134 860	0	110 115	244 975
Protection des enfants	42 821	0	0	42 821
Liberté de mouvement	29 245	0	64 577	93 822
Détention non arbitraire	214 639	0	0	214 639
Accès aux solutions juridiques	0	0	74 030	74 030
Sous-total	563 184	0	354 119	917 303
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>				
Sécurité alimentaire	31 174	0	0	31 174
Nutrition	177 985	0	0	177 985
Eau	204 200	0	102	204 302
Abris et autres infrastructures	267 670	0	0	267 670
Articles ménagers et hygiène de base	71 654	0	66 976	138 630
Soins de santé primaire	789 475	0	0	789 475
VIH et sida	138 905	0	66 976	205 881
Éducation	284 672	0	0	284 672
Services d'assainissement	103 813	0	0	103 813
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	219 615	0	77 760	297 375
Sous-total	2 289 163	0	211 814	2 500 977
<i>Autogestion et participation communautaires</i>				
Évaluation participative	140 778	0	213 813	354 591
Autogestion communautaire	135 177	0	0	135 177
Gestion et coordination des camps	90 660	0	0	90 660
Autosuffisance et moyens d'existence	348 743	0	0	348 743
Sous-total	715 358	0	213 813	929 171
<i>Solutions durables</i>				
Stratégie de solutions durables	170 333	0	0	170 333
Retour volontaire	166 171	0	0	166 171
Réinstallation	23 247	0	0	23 247
Intégration locale	23 247	0	0	23 247
Sous-total	382 998	0	0	382 998
<i>Logistique et appui aux opérations</i>				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	456 246	0	255 127	711 373
Gestion et coordination des programmes	510 519	0	160 354	670 873
Sous-total	966 765	0	415 481	1 382 246
Autres objectifs	10 760	0	0	10 760
Solde des versements aux partenaires d'exécution	1 119 973	0	92 995	1 212 968
Total	6 831 305	78 208	3 309 641	10 219 154